



# FORMATION : MANDATAIRES JUDICIAIRES A LA PROTECTION DES MAJEURS

## PROGRAMME

Formation théorique : 300 h

Stage pratique : 350 h (sur une durée maximale de 20 semaines) sauf expérience de 6 mois

**DF 1 : JURIDIQUE..... 84 h**

**1.1 Droits et procédures : ..... 48 h**

Objectif : Introduction au droit et aux spécificités juridiques applicables aux Majeurs protégés

- Les fondamentaux de la protection juridique des Majeurs : sources du droit et organisation judiciaire civile et pénale. La loi 2007 contenu et philosophie ; cadre juridique et institutionnel de la protection et cadre d'intervention du Mandataire
- Les fondamentaux en matière de protection des personnes : les droits des personnes, les mesures de protection, règles communes et spécifiques ; capacité juridique des personnes. Libertés individuelles et protection : respect du corps, de la vie privée, d'aller et venir, logement, travail, image
- Les obligations d'information et de recherche de son adhésion ; les droits des usagers et malades, loi 2002-2 , 4 mars 2002 art. 459, autorisations préalables du juge, HDT.
- Notions de droit de la famille et dispositions spécifiques de procédures pénales (délit, crime qui fait quoi ?)

**1.2 Le champ Médicosocial : ..... 36 h**

Objectif : Introduction à la réglementation relative au champ médico-social

- Notions en matière d'action sociale : droits sociaux, institutions publiques, l'organisation, les dispositifs et les prestations de l'action sociale et médico-sociale, les acteurs sociaux et médico-sociaux
- Les institutions ou structures contribuant au maintien à domicile ou à l'hébergement en établissement
- Réglementation en matière de protection de la personne (code santé publique et de l'action sociale et des familles
- Notions sur les différentes chartes en faveur des personnes âgées et handicapées ou protégées

## **DF 2 : GESTION ..... 78 h**

### **2.1 Gestion Administrative et Budgétaire : ..... 48 h**

Objectif : une gestion efficace adaptée aux intérêts de la personne dans le respect de ses droits

- Dimension juridique : distinguer les actes conservatoires, d'administration et de disposition .....
- La dimension budgétaire : élaboration et tenus de budgets prévisionnels et courants, analyse technique et financière
- La dimension sociale : ouverture et maintien des droits sociaux, les assurances
- La pratique professionnelle : posture, rapport à l'argent, priorités fonction symbolique ; exercices pratiques et études de cas

### **2.2 Gestion Fiscale et Patrimoniale : ..... 30 h**

- connaissances : patrimoine et produits financiers, législation bancaire, droit notarial, inventaire patrimonial ; les professionnels et services compétents
- Applications pratiques : les articles de la loi : Assurance vie ; analyse des offres disponibles ; Choisir en fonction des intérêts de la personne

## **DF 3 : Protection de la Personne..... 72 h**

### **3.1 Connaissance des Publics et pathologies liées à la dépendance : ..... 24 h**

- Notions médicales relatives à l'altération des facultés ; les différentes pathologies et handicaps et leurs effets sur les comportements ; problématiques liées au vieillissement
- Méthodologies d'évaluation de l'autonomie

### **3.2 Relation, intervention et aide à la personne : ..... 48 h**

Inscrire l'intervention du mandataire dans une approche globale de la personne et son environnement

- Le cadre et les fondements de l'intervention : protection et limites, représentation et assistance
- L'intervention du Mandataire dans les différents domaines ; droit de la famille, protection du logement, notions de danger, volontés funéraires
- Techniques et méthodes : entretien, communication, adaptation du discours, CNIL ; notions de psycho, gestion du stress
- Positionnement et pratiques professionnelles : traduire les principes généraux en pratiques adaptées d'accompagnement et d'assistance

## **DF 4 : LE Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs ..... 66 h**

**Module obligatoire** sauf MAJ et MJAGBF allégés des modules 2 et 3

### **4.1 Les contours de l'Intervention et ses limites : ..... 18 h**

- Responsabilités et limites du mandataire : approche globale de la personne, les domaines d'intervention, le recours à des services spécialisés les réseaux ; notions de philosophie : pouvoir, protection, réflexion collective, analyse de cas pratiques, jeux de rôle
- La relation professionnelle et communication, secret, partenariat, travail en équipe, écrits professionnels

**4.2 Relations avec les juges :..... 12 h**

- Ecrits à destination du juge
- Discernement dans le rapport social sur la situation de la personne
- Participation aux audiences

**4.3 Déontologie et Analyse des Pratiques Professionnelles :..... 36 h**

- Recueil de données : connaissance des supports documentaires, des NTIC, classement et archivage
- Veille à l'évolution des situations et des textes, démarche qualité, analyse de sa pratique et formation continue
- Ethique professionnelle : respect des personnes, prise en compte des capacités et aspirations
- Règles et principes : d'évaluation globale, des modes d'intervention, d'affectation des ressources
- Organisation du temps : échéances, priorités procédures de suivi et d'alerte, gestion du temps